

ՀԱՅԿԻ

**LE HAYGH,  
SA PÉRIODE ET SA FÊTE.**

DISCOURS

PRONONCÉ LE 11 AOÛT 1859,

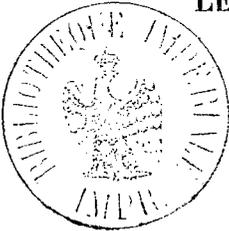
À LA VINGT-CINQUIÈME DISTRIBUTION ANNUELLE DES PRIX,

AU COLLÈGE ARMÉNIEN SAMUEL MOORAT,

PAR

**LE P. LÉON M. D. ALISHAN,**

DIRECTEUR DU COLLÈGE.

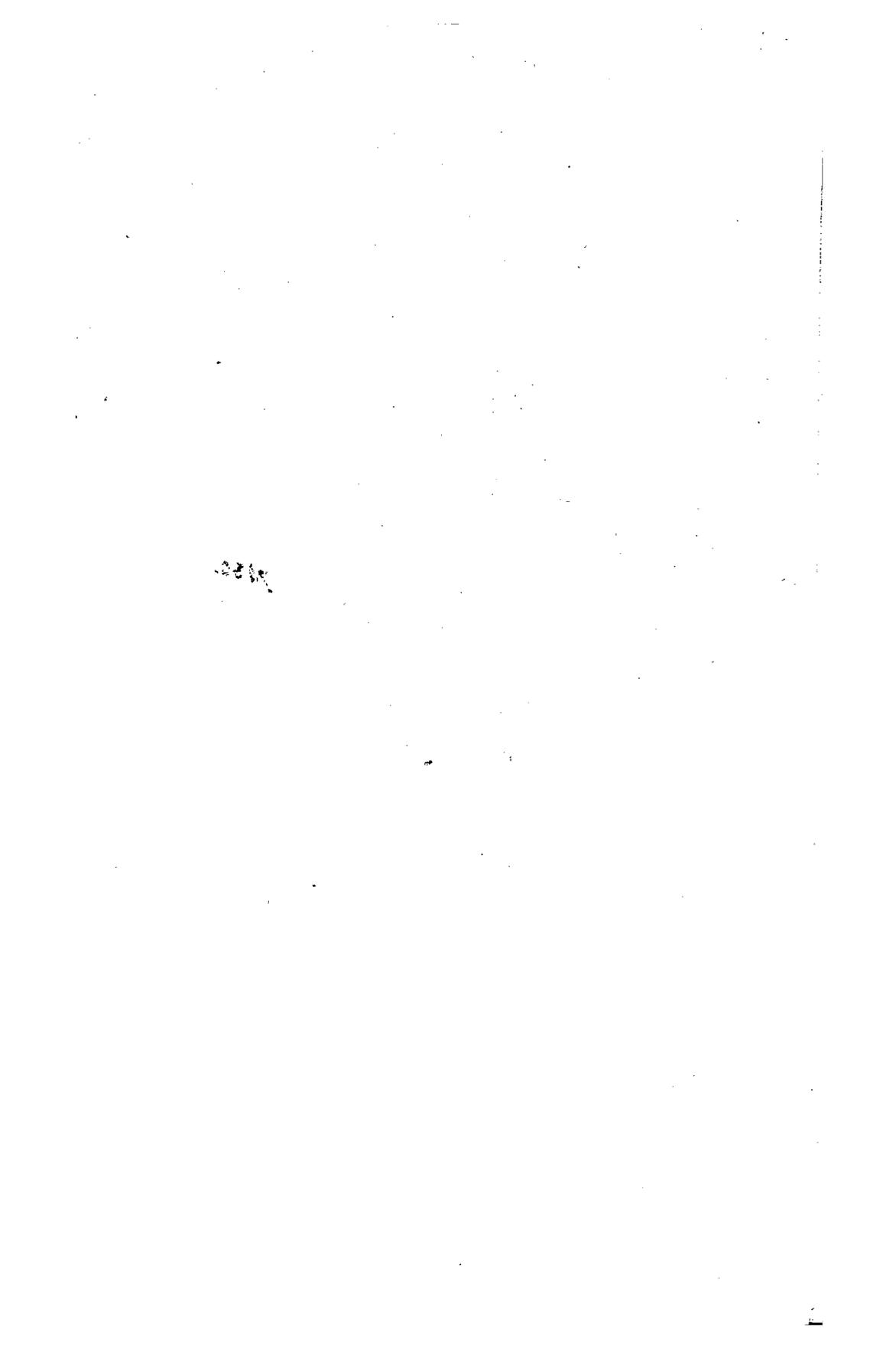


**PARIS.**

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX,

**A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE.**

M DCCC LX.



MESSIEURS,

Ce jour solennel pour toutes les maisons d'éducation, où maîtres et élèves présentent au public les fruits de leurs mutuels efforts pendant le cours de l'année scolaire; ce jour, objet de tant de vœux, récompense de tant de labeurs, ramène un anniversaire bien glorieux pour la nation arménienne. Ce jour, le plus grand, le plus sacré de notre calendrier national, ravive d'impérissables souvenirs, sur lesquels je demande à m'arrêter un instant, persuadé qu'un retour aux vieux âges de notre histoire ne sera pas dépourvu d'intérêt, même pour des personnes appartenant à d'autres nations, et principalement pour la France, qui forme la plus grande partie de cette assemblée. Noble et brave France, qui, douée d'un patriotisme aussi fier qu'éclairé, voit sans envie la prospérité, protège sans égoïsme l'infortune, et vole au secours de la misère! La France accueillit de tout temps, à cette heure même elle accueille, au sein de sa brillante métropole, les envoyés de tous les peuples, et surtout ceux de l'Orient, qui viennent puiser, dans ce grand réservoir de la civilisation, la force de maintenir ou de rétablir

leur nationalité. Heureuse notre colonie arménienne de se familiariser, de se lier avec cette nation hospitalière du lien le plus sacré, le plus indissoluble, le lien de la religion la plus sainte, la plus glorieuse, la plus universelle ! Jadis, Messieurs, en Orient, le peuple arménien fut le premier-né de l'Église (1), comme plus tard, en Occident, le peuple français, dont le chef porte encore le titre de *Majesté très-chrétienne*. Lien précieux entre la plus ancienne des nations orientales et la plus grande des nations modernes ; heureuses si elles peuvent le maintenir plus généralement et plus étroitement encore ! Je crois honorer et moi-même et tout le collège Moorat, en le disant à mes honorables compatriotes, qu'une précieuse sympathie amène aujourd'hui parmi nous, que cette assemblée compte des Français de haute distinction, sous le double rapport de la science et de la vertu. La présence de ces dignes personnages, présidés par un noble et illustre membre de l'Institut, protecteur zélé aussi bien de la religion que des arts et des sciences \*, est un témoignage irrécusable de leur bienveillance pour notre établissement. Messieurs les Français, je puis vous assurer que mes honorables nationaux, placés à vos côtés pour représenter les parents de nos chers élèves, admirent tous sincèrement les dons qu'il a plu à Dieu de départir à votre nation. J'en ai aussi l'intime conviction, ces enfants bien-aimés, objets de notre constante sollicitude, ne se borneront pas à une admiration stérile.

\* M. le baron I. Taylor.

Dévoués au service et au profit du gouvernement de la Sublime-Porte, dont ils sont les sujets reconnaissants, fidèles aux vœux de leurs familles, ils sauront, sans altérer le type de leur nationalité, s'assimiler les nobles inspirations dont la France offre le brillant assemblage. La Société à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir a, de tout temps, professé la plus haute estime pour l'accord des idées religieuses et des idées nationales, et c'est sur ces deux bases qu'elle s'efforce d'asseoir ce collège, fondé par la générosité de l'homme laborieux et éclairé dont le nom, à jamais vénéré, est gravé dans nos cœurs comme au frontispice de cet établissement : *Samuel Moorat*. Si de telles convictions n'étaient pas anciennes chez nous, l'histoire contemporaine, de récents événements nous auraient surabondamment prouvé que les besoins impérieux des peuples réclament la religion comme principe de la civilisation, et le patriotisme comme fondement du bien-être et de l'honneur. Ces pensées m'encouragent à inviter cette noble assemblée à prendre part à une commémoration qui résume les plus anciens souvenirs de la nation arménienne : elle nous est chère cette commémoration nationale, d'autant plus chère, qu'après avoir subi tant et de si rudes épreuves, l'Arménie ne peut guère chercher que dans les souvenirs d'un glorieux passé des consolations pour le présent, de l'espoir pour l'avenir, et des modèles pour tous les deux.

Je désire donc vous entretenir de ces souvenirs, vous rappeler ces fêtes établies chez nous depuis les temps les

plus reculés, principalement la *fête de Haygh*, Հայկ, souche de la nation arménienne, fixée à ce jour même, 11 août. C'est non-seulement le *navasart*, Նավասարտ, c'est-à-dire le jour du nouvel an arménien, célébré chez nous avec une pompe extraordinaire, aux siècles de l'idolâtrie comme aux siècles du christianisme, et même aux temps des patriarches; non-seulement le commencement d'une ère nationale, peut-être la plus ancienne de toutes les ères, mais encore, et surtout, le jour commémoratif de la nationalité arménienne, de la constitution de l'Arménie en état indépendant, affranchi de la tyrannie de Nébroth (le Bélus biblique), par la bravoure et la piété de Haygh, arrière-petit-fils de Japhet ou de Noé; une ère remontant à 4351 ans avant ce jour, ou à 2492 ans avant J. C. chose parfaitement prouvée par la durée non interrompue d'une ère arménienne, qui, mesurée erronément par des années vagues ou civiles, (de 365 jours), ne nous est pas moins utile pour préciser la date dont je parle, et pour remonter à la naissance de cette période fameuse, connue chez les Égyptiens sous le nom de période *sothiaque* ou *caniculaire*, ou encore période de 1461 années vagues et de 1460 années juliennes ou bissextiles, au bout desquelles le commencement de l'année vague et celui de l'année solaire coïncident pour le mois et pour le jour : c'est ce qui a donné aux Égyptiens l'idée du retour du fabuleux Phénix.

Cette période était connue aussi de nos ancêtres sous le nom de *période de Haygh*, Հայկայ շրջան, non-seule-

ment en mémoire de ce héros, mais parce qu'elle fut établie par lui-même, en l'année que je viens de citer. Deux périodes de *Haygh*, chacune de quatorze cent soixante ans, se sont écoulées depuis son établissement : la première commencée, comme je viens de le dire, avec la constitution ou la formation même de notre nation ; la seconde terminée par une merveilleuse mais bien triste combinaison, l'année même de la perte de notre nationalité, si j'ose le dire ; car c'est dans cette année 428 de l'ère vulgaire, la dernière de la seconde période de *Haygh*, que l'Arménie, dépouillée de son autonomie, fut absorbée par divers États. Après ce jour fatal, après ces doubles périodes (2920 ans), pendant le cours de la troisième période qui va bientôt finir, elle n'a jamais été soumise à un même gouvernement (2). Cette troisième période de 1460 ans expirera dans 29 ans, l'an 1888 de l'ère vulgaire, pour faire place à une quatrième, que nous souhaitons plus heureuse.

Pour développer le fait principal, c'est-à-dire pour établir la date et la fête de notre nationalité, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails et de recourir à certains calculs : toutefois je ne voudrais pas, Messieurs, abuser de votre indulgence et vous égarer dans les champs arides des supputations ; je laisserai l'un des savants français qui m'honorent de leur présence mettre en pleine lumière l'organisation du calendrier arménien, dont il a fait une étude particulière (3).

Je me borne à faire observer ici que chez nous, Armé-

niens, il y eut toujours, comme chez les Égyptiens, deux ères et deux années : une ère comptée par années vagues, dont le commencement varie et recule d'un jour tous les quatre ans : ainsi nous sommes dans l'année 1308 de notre ère civile, dite proprement l'*ère arménienne* (4), différente de la période de Haygh, commencée le 31 août dernier, et qui finira le 30 du mois courant; tandis que l'année arménienne suivante finira le 30 août, et l'année 1888 commencera le 23 août, qui est le 11 du calendrier julien ou de l'ancien style. C'est ce même jour, 11-23 août, que commence toujours l'autre année, l'année fixe ou ecclésiastique arménienne, et qui compose, par conséquent, une ère fixe, dite de l'*ancien calendrier arménien*. Ainsi, à la fin de la période actuelle, ou bien l'an 1888, les commencements des deux années coïncident au même jour, 11-23 août, ce qui n'arrive qu'au bout de 1460 années solaires ou bissextiles, et 1461 années vagues ou civiles. Voilà ce que c'est que la période de Haygh.

Il nous reste à savoir, et c'est le but principal de nos recherches, pourquoi on a fixé le nouvel an le 11-23 août, pourquoi la période de Haygh a commencé l'anci-dessus indiqué (2492 avant J. C.); car, comme tout le monde le sait, aucune époque astronomique dans le cours de l'année, aucune des saisons ne se combine avec la donnée d'un tel jour, c'est-à-dire avec le 11 août (5); il faut donc en trouver la clef dans des faits historiques (6). En consultant d'abord, chez l'étranger, l'his-

toire ancienne, nous trouvons en effet, chez les Égyptiens, l'unique peuple qui puisse, par l'antiquité de l'origine, rivaliser avec l'Arménien (indépendamment de plusieurs traits de ressemblance, qui ne sont pas jusqu'ici assez démontrés), nous trouvons, chez ces habitants des bords du Nil, la fête annuelle des Noces de ce fleuve fécond, précisément un mois avant l'équinoxe automnal, ce qui revient au 11-23 août, jour du nouvel an arménien. Dans les solennités de ce jour notre nation célébrait aussi, aux siècles du paganisme, la commémoration du déluge, qui est célébrée, en quelque sorte, même de nos jours, par des fêtes où l'on joue avec l'eau et avec le vol des pigeons, le jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, que nos anciens Pères de l'Église ont fixé au 16 du mois d'août, cinq jours après le nouvel an, et le jour même que nos ancêtres païens avaient consacré à leur déesse Vénus, **Մարտի**, tandis que le commencement de l'année avait sa divinité particulière (7). Mais si ces deux fêtes, égyptienne et arménienne, avaient quelque rapport entre elles, tant par la coïncidence du jour que par le souvenir, néanmoins les périodes sothiaques de ces deux peuples anciens ne correspondent pas, c'est-à-dire que leurs périodes ne commencent ni ne finissent dans un même espace de temps (8). D'ailleurs la célébration de ces fêtes n'explique pas la cause du choix d'un tel jour, qui ne coïncide guère ni avec le commencement ou la fin du déluge, ni avec la crue ou la décrue des eaux du Nil, ni, non plus, avec l'époque

héliaque de la canicule; il faut donc chercher une autre cause, et pour notre période de Haygh, et pour son premier jour. Or nos anciens auteurs du calendrier et nos hagiographes nous disent qu'après la confusion des langues chaque patriarche ou chef de tribu, quittant Babylone, et arrivant à la terre d'où il était sorti primitivement, ou dont il venait prendre possession, ordonna aux gens de sa suite de célébrer l'anniversaire du retour dans la patrie. Notre patriarche Haygh, disent-ils, arriva à la terre d'Ararat, au pays de Thorgom, son père, le 11-23 août (le 13 selon d'autres), et fixa le même jour pour être le commencement de l'année (9). Ils prétendent encore que ce héros fut le premier à doter d'un calendrier sa nation naissante, qui le conserve encore en partie comme il lui fut transmis dans ces siècles primitifs (10). Telle est, chez nous, l'origine de la fête du 11 août. Quant au commencement de l'ère ou de la période de Haygh, il le fixa vraisemblablement peu de temps après, l'année même où il repoussa l'invasion de Bel et le tua, ce qui arriva l'an 2492 avant J. C. (11), comme le démontre la succession non interrompue de l'ère arménienne. La chronologie de notre histoire, qui, malheureusement, n'est pas assez détaillée pour ces temps anciens, nous indique cependant une date approximative de celle démontrée par l'ère arménienne (12). Mais ce qui est plus important pour notre cause, c'est que l'ancienne chronologie étrangère concorde parfaitement avec la date de Haygh, car Jules l'Africain et